Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France à Tananarive

Demande de Visa de court séjour (moins de 3 mois)
SPORTIFS

- Frais de dossier: voir notice frais de dossier

Liste des documents à présenter et triés dans l'ordre suivant :

	1	Un formulaire de demande de visa de court séjour **dûment rempli et signé : seul le formulaire Schengen dernière version sera accepté** (en téléchargement sur le site www.ambafrance-mada.org)
	2	**Passeport** électronique unipersonnel ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour en France + **deux (2) photocopies** des 5 premières pages et de celles où figurent, le cas échéant, le dernier visa et les cachets d'entrée et de sortie du territoire français.
	3	2 photographies d'identité récentes en couleurs sur fond blanc : 3,5*4,5 cm **dont une collée sur le formulaire**
	4	**Situation personnelle** Pour les personnes mariées, divorcées ou veuves : présentation du livret de famille original + photocopie avec, le cas échéant, les pages concernant les enfants ; Pour les célibataires : acte de naissance traduit en français et ceux des enfants s'il y a lieu ; Pour les mineurs, il convient de joindre une autorisation parentale. Faire légaliser la signature des 2 parents et joindre copie de leurs pièces d'identité.
	5	**Justificatifs de la situation socioprofessionnelle** (des parents pour les mineurs) a) Pour les salariés : certificat de travail original, attestation de congés originale, 2 derniers bulletins de salaires (ou relevés bancaires) en original + copie ; b) Pour les retraités : carte de pensionné et 3 derniers bulletins de pension en original + copie ; c) Pour les commerçants ou entrepreneurs : Inscription au registre du commerce authentifiée, attestation d'immatriculation, relevés bancaires, attestation de revenu mensuel ; original + copie d) Pour les professions libérales : Inscription à l'ordre professionnel, carte professionnelle et relevés bancaires récents ; en original + copie e) Pour les demandeurs sans emploi (y compris les étudiants) : lettre de prise en charge et justificatifs de ressources de la personne assurant la prise en charge (bulletins de salaire….).
	6	**Justificatifs de la qualité de sportif et du motif du séjour** - Attestation du Ministère des sports malgache (si le demandeur représente son pays dans une compétition internationale), ou attestation de la fédération sportive malgache - Licence sportive - Invitation officielle à une manifestation sportive (qui peut inclure la prise en charge et l'hébergement par l'organisme d'accueil) - Pour un sportif rémunéré, original de l'accord visé par la Direccte en France.
	7	**Justificatifs de moyens d'existence suffisants pour la durée du séjour lorsque le sportif n'est pas pris en charge par l'organisme d'accueil** Attestation d'allocation de devises dont l'origine doit être démontrée (relevé bancaire récent, compte épargne….), délivrée par les banques locales ou bureaux de change (minimum de 32,5 € par jour si invitation par un particulier ou 65€ par jour si hébergement à l'hôtel) ou présentation d'une carte bancaire internationale avec relevé de compte à l'appui.
	8	**Justificatifs de l'hébergement** si le logement n'est pas pris en charge par l'organisme d'accueil : a) Hébergeant en France : Attestation d'accueil délivrée par la Mairie (en **original** + une photocopie) accompagnée des copies de : la carte d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, des justificatifs de ressources de l'hébergeant (avis d'imposition, 3 derniers bulletins de salaire) et du justificatif de domicile (facture EDF, téléphone ou contrat de bail) ; b) Hébergement à l'hôtel : Réservation confirmée par télécopie (confirmation du paiement pour les séjours supérieurs à 1 mois) ; c) Le demandeur est locataire ou propriétaire d'un logement en France : copie du bail ou du titre de propriété, taxe foncière ou d'habitation récente.
	9	**Justificatifs du retour** - Attestation de réservation du billet d'avion aller **et** retour - Lettre d'engagement au retour rédigée sur papier libre
	10	**Assurance voyage** (maladie et rapatriement sanitaire) **dès le dépôt de la demande de visa**

Cas particulier des groupes : pour plus de 5 personnes, fournir également :

- Liste complète de la délégation comprenant : noms, prénoms, date de naissance, qualité (sportif ou accompagnateur) ; un chef de délégation doit être désigné que nous contacterons en priorité en cas de besoin et qui sera habilité à retirer les passeports du groupe.
- Programme détaillé si le voyage prévoit la participation à plusieurs manifestations dans des villes différentes : nom de la manifestation, dates de début et de fin, lieu, nom du club invitant, modalités d'hébergement.